CPH IMMOBILIER

L'IMMOBILIER ENGAGÉ

Une marque immo de France

BARÈMES DES HONORAIRES TRANSACTIONS

Au 26/01/2026 ce barème étant un barème maximum

MAISONS, APPARTEMENTS, TERRAINS, LOCAUX COMMERCIAUX, PARKINGS, GARAGES, ANNEXES

Honoraires sur ventes

À LA CHARGE DU VENDEUR

Jusqu'à 50 000€	5 000€
De 50 001€ à 100 000€	8 000€
De 100 001€ à 150 000€	12 000€
De 150 001€ à 200 000€	13 000€
De 200 001€ à 250 000€	14 000€
De 250 001€ à 300 000€	17 000€
De 300 001€ à 350 000€	20 000€
De 350 001€ à 400 000€	25 000€
De 400 001€ à 450 000€	27 000€
De 450 001€ à 500 000€	30 000€
Au-delà de 500 000€	6%

Honoraires sur locaux commerciaux et professionnels

À LA CHARGE DU PRENEUR

Transaction sur cession de bail ou fonds de commerce	12%*
Location de locaux commerciaux ou professionnels	30%*
Frais d'actes (rédaction de bail)	7,20%*

**sur loyer annuel Hors Charges, Hors Taxes, Hors Fiscalités*

Nota : Le montant des honoraires s'entend toutes taxes comprises (Taux de TVA actuel à 20%). Aucune somme ne sera due avant la conclusion définitive de la transaction. Nos honoraires sur ventes sont à la charge du vendeur, sauf disposition contraire indiquée au mandat.

TRANSACTION
LOCATION
GESTION LOCATIVE
SYNDIC

www.cph.fr

CPH IMMOBILIER, Société par actions simplifiée, au capital de 644 445 euros dont le siège social est 67, Boulevard Bessières - 75017 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 689801314 garantie par Compagnie Européenne de Garanties et Cautions 59, avenue Pierre Mendès France 75013 PARIS, assuréé par un contrat d'assurance responsabilité civile professionnelle souscrit auprès de Generali IARD sous le n° AL591311/03032, titulaire de la carte professionnelle de Gestion Immobilière - Syndic -Transaction n° CPI 78012018000038429 délivrée par la CCI de Paris Ile-de-France et enregistrée à l'ORIAS sous le numéro 23005022.